



Conseil municipal
Mardi 19 juillet 2022

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre

Messieurs Aurélien Laurent, Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch,
Dominique Goncalvès

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Secrétaire de séance : Madame Cécile Joly

Date de la convocation de la séance : le 11/07/2022

Début de la séance 19h30

Communication :

L'application intra-muros est présentée aux élus, il s'agit d'un dispositif de communication gratuit jusqu'en 2025. Cependant, après réflexion, ce procédé de téléchargement d'une application spécifique ne nous semble pas adapté aux usages de notre population qui utilise la page Facebook qui fonctionne bien ainsi que le site en supplément de notre journal communal distribué en boîte aux lettres. Nous ne développerons donc pas ce dispositif

Convivialité :

Le 3 septembre la municipalité participera à la fête locale par la coordination du forum des associations avec réunion préalable à planifier. La municipalité offrira aux habitants l'apéritif de début de soirée avant de passer le relais au comité des fêtes.

Présentation du devis pour le repas des anciens : cuisine saveur et gourmandises de Bordier Stéphane a été retenu, avec la prestation location de vaisselle. Le service sera assuré par les élus.

Cimetière :

Un courrier a été préparé pour les personnes concernées par les sépultures sans acte de concession, 30 sépultures sont identifiées mais certains ayants droit ne le sont pas.

RH / Personnel communal :

Dispositif de médiation préalable obligatoire par le centre de gestion :

Le conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité, une convention sera établie.

Présentation de la nouvelle offre de service de prévention et de santé au travail par le centre de gestion. Il s'agit d'une prestation de base qui concerne notamment la surveillance médicale mais aussi un accompagnement à la rédaction et la mise à jour du document unique ainsi que l'accompagnement de projet de prévention et santé au travail. Ce sera l'occasion de supprimer notre prestation de document unique et d'évaluation des risques professionnels trop onéreuse pour notre collectivité.

Mutualisation d'un marché de gros travaux de voirie via la CDC :

A l'unanimité le Conseil Municipal, après avoir discuté des tenants et des aboutissants manifeste ne pas être intéressé par cette proposition.

Gestion des loyers communaux :

Le locataire A refuse de payer au locataire B le remboursement des frais d'électricité identifiés par le sous compteur de la pompe de relevage commune. Cette solution amiable ne peut donc pas se renouveler cette année, une autre proposition de remboursement pour le logement B reste à mettre en place.

Logement C : le préavis de départ a été déposé pour le mois d'octobre. Suite à l'échange avec le juriste de l'ADIL, il s'avère que si le montant du dépôt de garantie ne suffit pas à couvrir les frais imputables aux locataires, le complément sera à la charge des locataires. A ce jour aucun travaux n'a été réalisé suite au dégât des eaux. L'état des lieux sera effectué avec un artisan afin d'établir le devis du montant des réparations qui nous permettra de solliciter les locataires responsables pour le paiement des frais de réparation.

Projet accessibilité de la mairie et agrandissement de la salle des fêtes :

La recherche d'obtention des subventions auprès de la sous-préfecture, du département et de l'Europe est en cours, nos sénateurs ont été informés.

Informations sur le système d'assainissement dans sa globalité : les plans ont été montrés dans le groupe du conseil municipal, quelques questions persistent qui ne semblent toutefois pas inquiéter l'architecte du projet d'accessibilité de la mairie.

Dossier de randonnée :

Ce dossier est en cours de finalisation. Le circuit modifié sera très prochainement remis à l'association des Edelweiss contacté récemment.

Questions diverses :

La commune participe à son niveau au mouvement de solidarité concernant la gestion de l'incendie Sud-Gironde.

Le conseil municipal approuve l'idée de faire un arrêté pour interdire le stationnement des gens du voyage depuis l'ouverture de l'aire de grand passage à Langon cet été.

Le Conseil Municipal approuve l'installation d'une antenne Free sur le relais orange déjà en place au niveau du château d'eau.

Finitions du terrain de pétanque : une couche de calcaire fin sera déposée préalablement au passage de la plaque vibrante. Blandine aura la charge des plantations florales.

Fin de la séance 21h45